

Développer l'usage du vélo dans les territoires

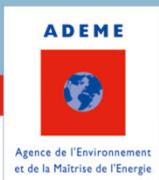
ADEME



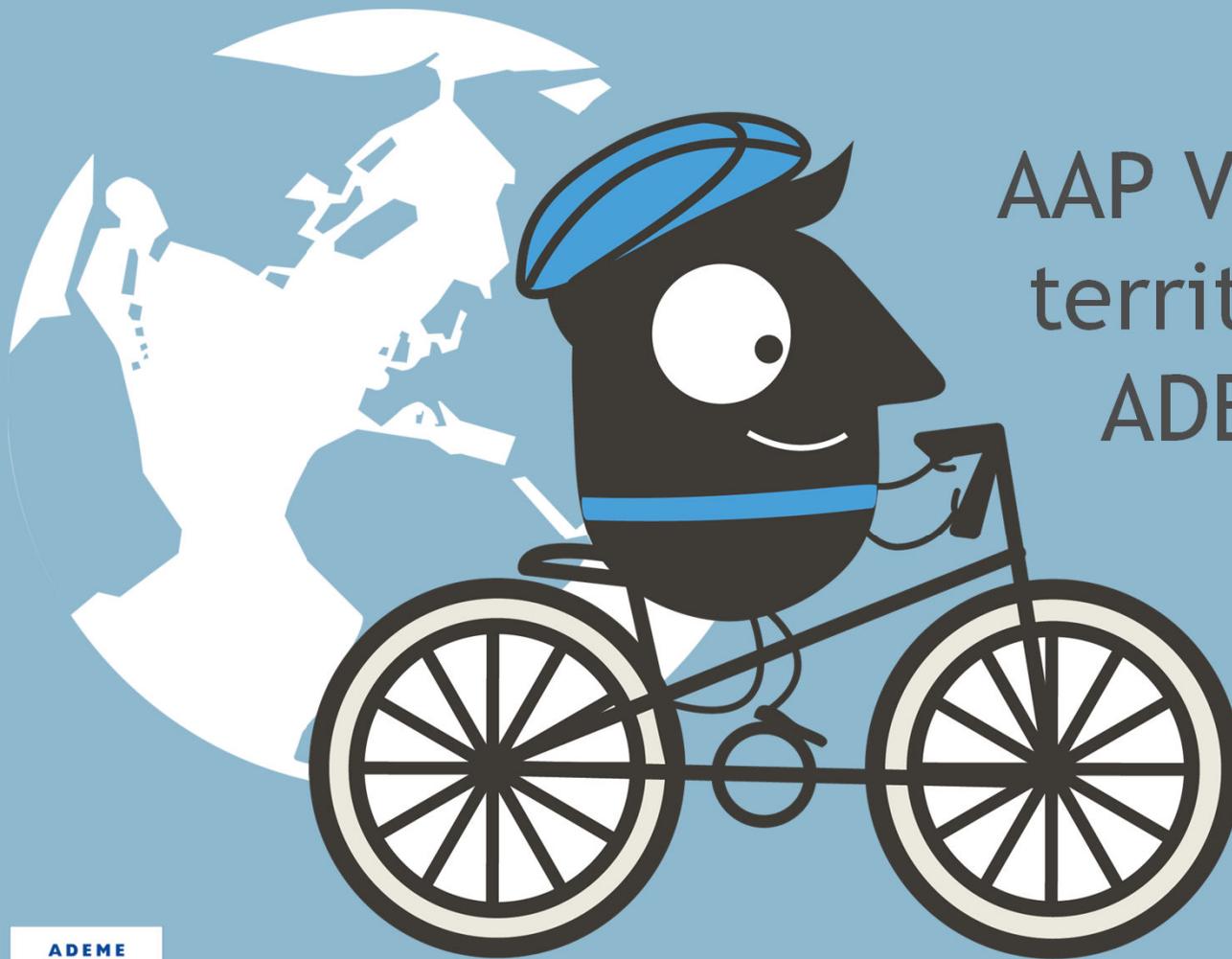
Les priorités de l'ADEME Pays de la Loire



- 1/ Soutenir les territoires dans la planification et l'émergence de services
- 2/ Développer le mix énergétique dans les transports
- 3/ Accompagner les changements de pratiques



AAP Vélo et territoires ADEME



Présentation de l'AAP



Objectif :

Accompagner les territoires afin de leur permettre **d'anticiper** la mise en œuvre du plan vélo, de mobiliser la dotation de soutien à l'investissement sur des projets d'infrastructures cyclables aboutis et plus globalement de soutenir les territoires dans le cadre de la **définition** et de la mise en œuvre de leur **politique cyclable**.



- Périmètre : vélo
 - Les micro-mobilités ne sont pas concernées
- Durée de projet : maxi 36 mois
- Enveloppe : 2 millions € (arbitrages en cours)
- Date 1^{er} relevé : 10/12/2018 / CLOS
- Date 2^e relevé : 11/02/2019
nouvelle échéance : 28/02/2019

3 axes pour l'AAP



Seuls ou cumulés

● Axe 1 : aides aux études

- ➔ études de planification stratégique/schéma directeur vélo
- ➔ maîtrise d'ouvrage pré-opérationnelle
- ➔ maîtrise d'œuvre opérationnelle sur des itinéraires complexes

Taux d'aide maximum de 70% / assiette plafonnée à 100 000€ HTR

● Axe 2 : aides à l'émergence de services

- ➔ Dans les territoires non pourvus
- ➔ Soutien au développement de services innovants

Taux d'aide maximum de 70% / assiette plafonnée à 100 000€ HTR

● Axe 3 : démarche cyclable intégrée

- ➔ Aide à l'ingénierie territoriale : recrutement (hors statut fonctionnaire) pour mettre en œuvre le plan vélo, les actions de communication, le développement des services...

Taux d'aide de 147 K€ sur 3 ans / programme relais = poste / dépenses externes / équipements liés à la création du poste

● Axe 3 Campagnes de communication grand public / jeunes publics

Territoires éligibles



Le présent AAP est ouvert aux :

- Territoires ruraux : Pays, PNR, Communautés de communes rurales, communes rurales.
- Périphéries des communautés urbaines ou des Métropoles (2^e couronne) : EPCI, pôle métropolitain, communes...
- Communautés d'agglomérations, plus particulièrement les EPCI qui ne font pas l'objet d'un PDU obligatoire, ou EPCI dont la ville la plus peuplée ne dépasse pas 100 000 habitants.

L'axe 1 est privilégié pour les territoires de moins de 100 000 habitants
Les axes 2 et 3 sont ouverts pour les territoires jusqu'à 250 000 habitants

Traduction :

- Tous les EPCI de moins de 250 000 habitants dont la plus grande ville fait moins de 100 000 habitants sont éligibles
- Les EPCI de plus de 250 000 habitants sont éligibles pour des projets concernant exclusivement des communes intra de l'EPCI de moins de 100 000 habitant

Parmi les critères de sélection



- **L'enjeu local**
 - ➔ La cohérence avec les spécificités et ambitions locales ; la place du projet dans la stratégie mobilité du territoire ;
 - ➔ L'ambition du projet et la mobilisation des parties prenantes (élus, moyens) ;
 - ➔ La qualité du projet, de la gouvernance et de l'organisation projetée ;
- **Les bénéfices attendus en termes de transition écologique et énergétique**
 - ➔ Objectif de report modal ;
 - ➔ Efficacité du projet au regard des distances entre les principaux pôles générateurs de déplacements ;
 - ➔ Les modalités d'évaluation prévues
- **Le juste calibrage du projet**
 - ➔ La justification du programme de travail ;
 - ➔ L'adaptation des moyens ;
 - ➔ L'effet incitatif de l'aide (comment le projet serait mené sans l'aide de l'ADEME).

Outils et accompagnement



Pour candidater

- Pour toutes questions : AAPVELO@ademe.fr / sebastien.bourcier@ademe.fr

La plate forme : <https://appelsaprojets.ademe.fr/aap/VELO2018-109>

- Modalités de candidature :

- ➔ Faire remonter votre intérêt en amont auprès de l'ADEME (DR Pays de la Loire)
- ➔ Participer à une rencontre de pré-dépôt en amont avec la communauté régionale de travail (ADEME, DREAL, région PL...)
 - 29 janvier, Nantes
 - 30 janvier, Angers
 - 12 février après midi, Angers



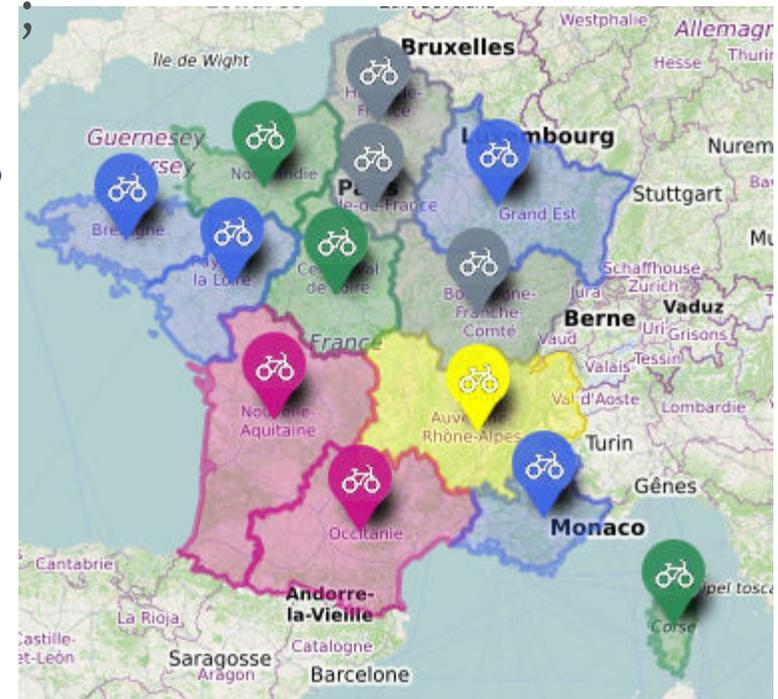
- ➔ Candidater en ligne via la plate forme ADEME AàP

Etat d'avancement



1^{ère} session de candidature

- 165 candidatures déposées
- Une grande variété de porteurs :
ville ; communauté de communes ;
communauté d'agglomération ;
communauté urbaine ; PETR ; PNR ;
départements...
- Toutes les régions métropolitaines
concernées par des candidatures
- Un plébiscite sur l'axe 1 - aides
aux études



RECAP sur les dispositifs mobilisables



Etude / Planification /
Stratégie territoriale

Mise en œuvre (travaux,
équipements...)

● AAP Vélo et Territoires ADEME

➔ 10/12/18

➔ 28/02/19

● DETR

● DSIL

● Fond Vélo/Mobilités Actives

● Contrat de territoires

● Règlements d'intervention région PL (abords de gare TER / réseau 3V touristique)

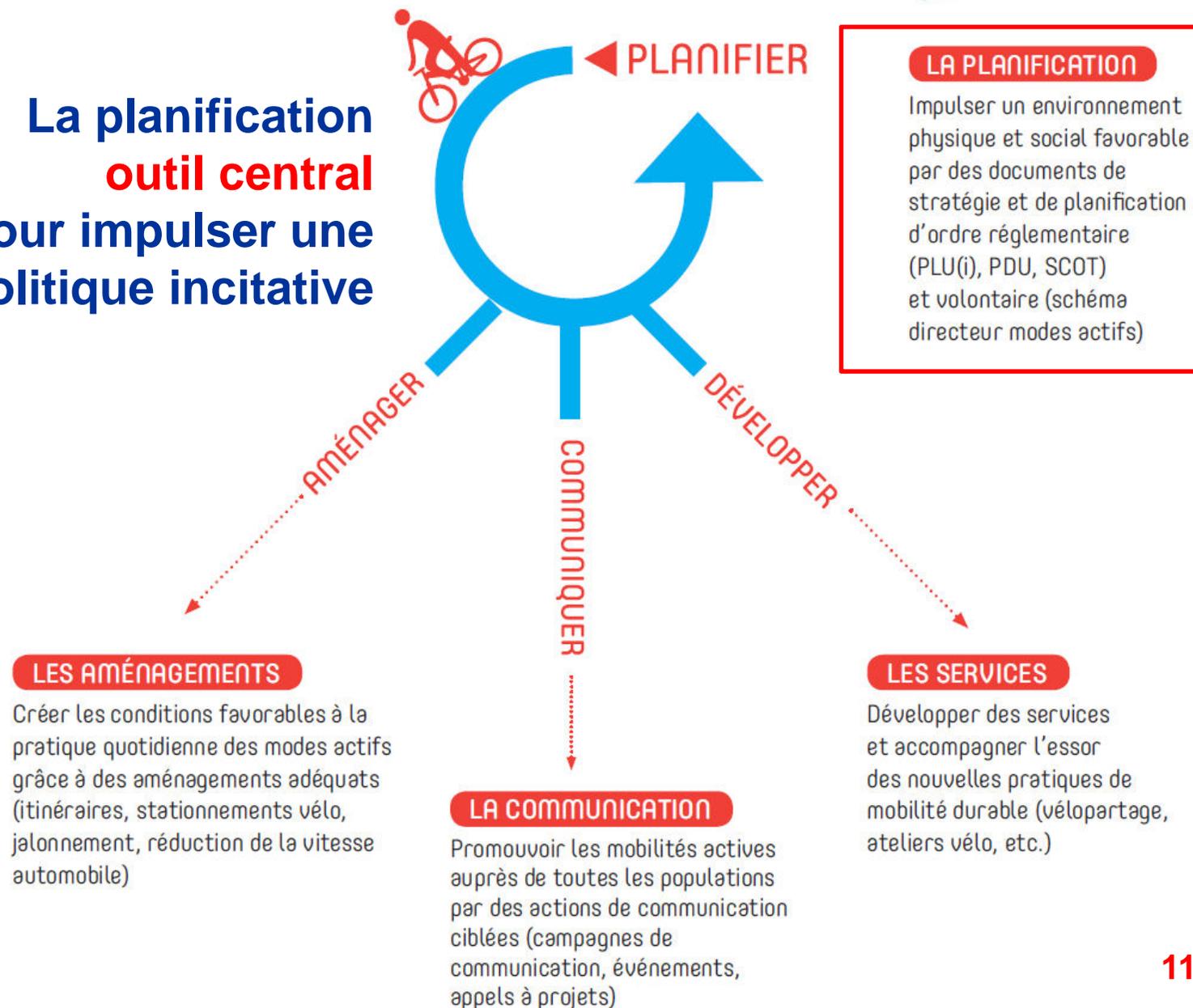
● Soutien départemental

DÉVELOPPER LES MODES ACTIFS

SUR LES TERRITOIRES

ÉTAPE PAR ÉTAPE

La planification
outil central
+ 3 piliers pour impulser une
politique incitative



Accompagnement des territoires



Schémas directeurs Modes actifs (AAP Régional)

Soutenir le volet planification, pilier structurant d'une politique modes actifs dans les territoires

- Cibles : EPCI et Syndicats de communes
- Critères d'éligibilité
 - Recours à un prestataire spécialisé
 - **Respect du cahier ressources de l'ADEME**
 - Ambition territoriale forte
- Résultats de 2016 à 2018 : **17 dossiers aidés**
 - 7 communautés d'agglomération / 9 communautés de communes / 1 commune nouvelle
 - **900 000 habitants** couverts
 - 300 K€ d'aide cumulée ADEME
 - Cofinancement DREAL/DDT en 2017,2018

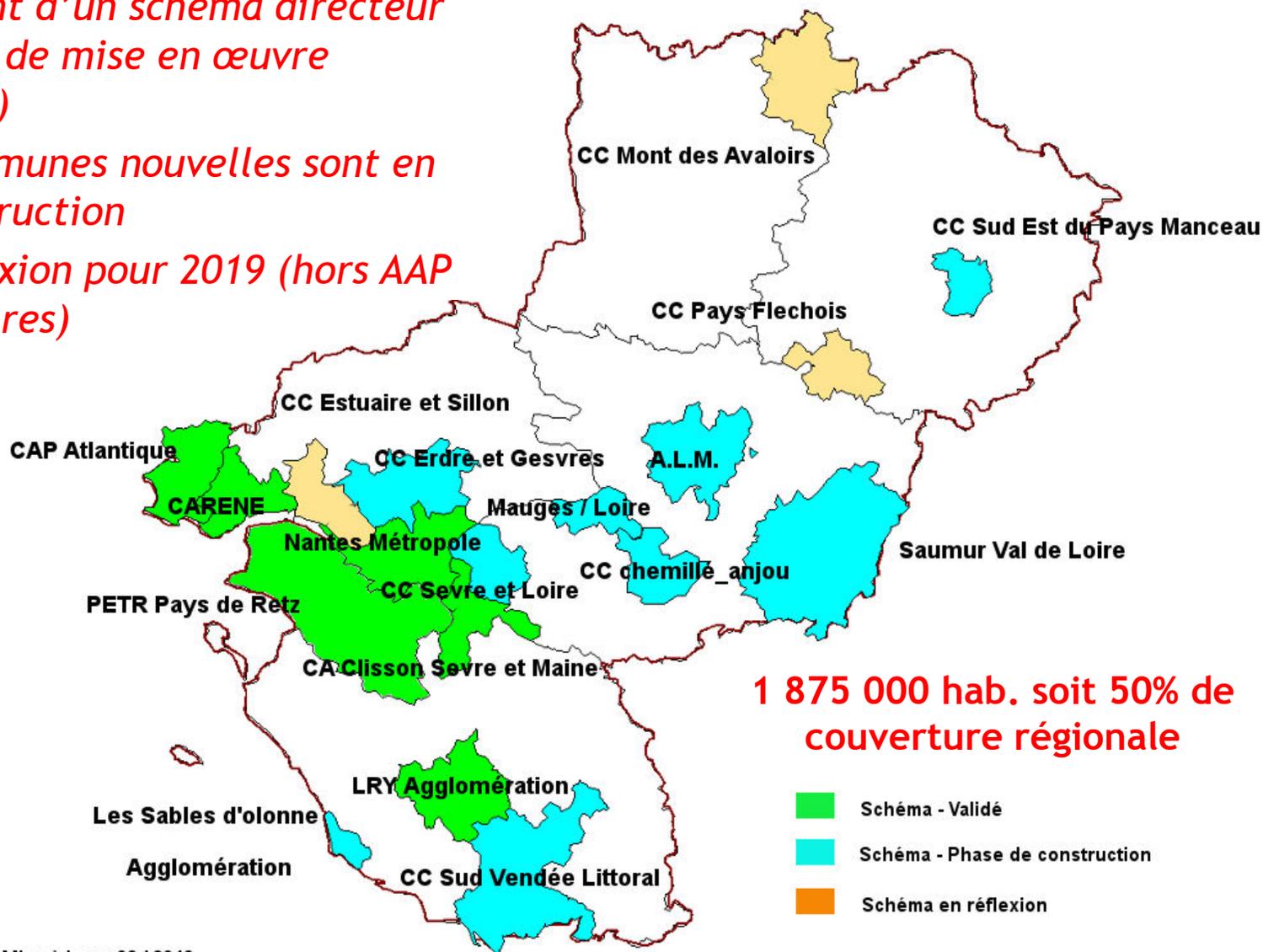


Les territoires s'activent...

ADEME



- 9 EPCI disposent d'un schéma directeur finalisé (phase de mise en œuvre opérationnelle)
- 7 EPCI + 2 communes nouvelles sont en phase de construction
- 3 EPCI en réflexion pour 2019 (hors AAP vélo et territoires)



L'essor des services vélos

8 000 Vélos partagés

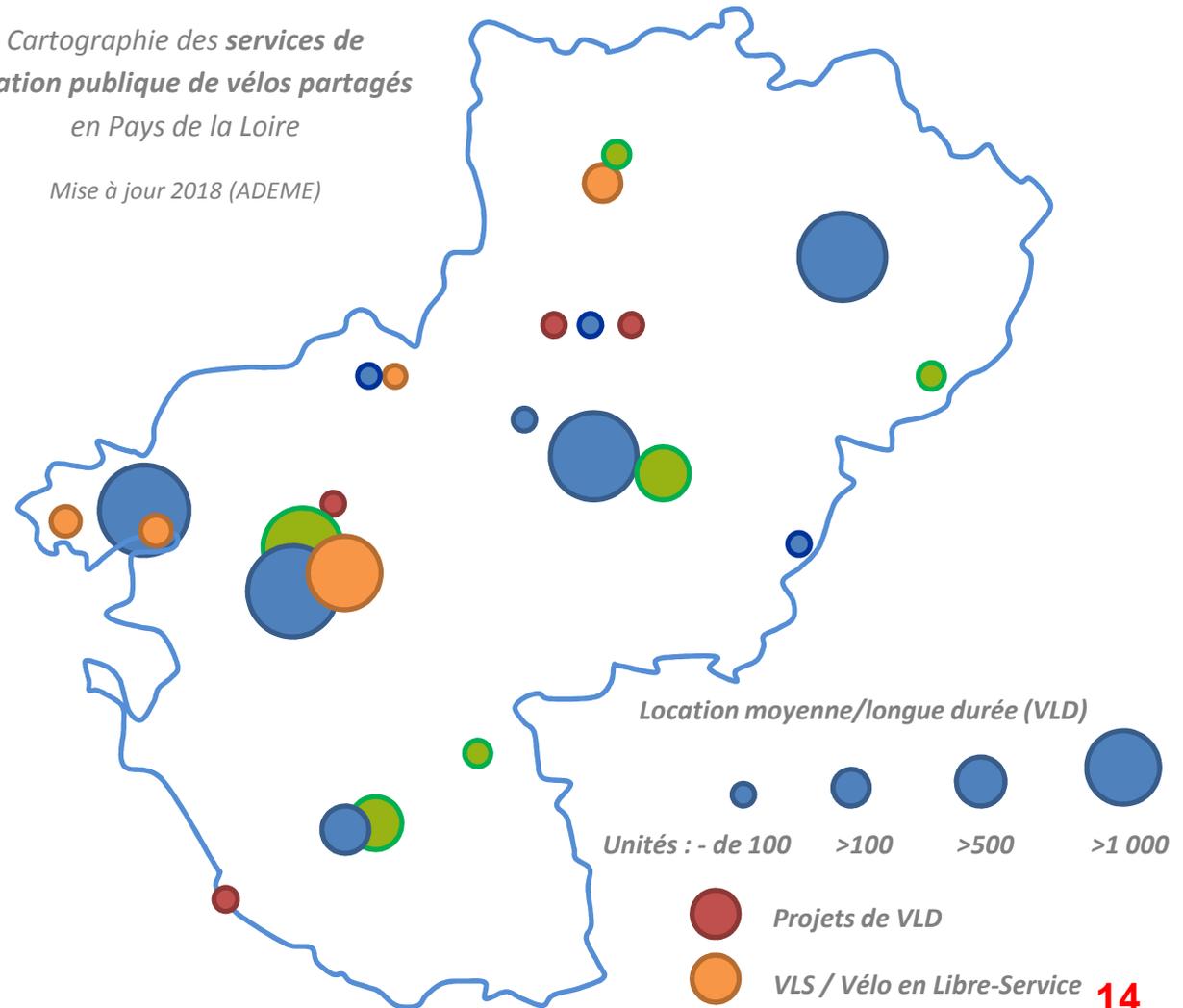
- **Prêt gratuit**
 - 2 500 vélos standards
- **Location moyenne à longue durée (VLD)**
 - 1 000 standards
 - 3 500 VAE
 - 50 pliants
- **Libre Service (VLS)**
 - 1 000 vélos
- **Perspectives 2019**
 - Réflexion sur 5 nouveaux services

AIDE à l'ACHAT

- 6 recensées / + de 5000 primes distribuées

Cartographie des services de location publique de vélos partagés en Pays de la Loire

Mise à jour 2018 (ADEME)





En savoir plus

Rapport d'expertise ADEME services vélos
<https://www.ademe.fr/etude-devaluation-services-velos>

Cahier ressources modes actifs
<https://www.ademe.fr/developper-modes-actifs-territoires-etape-etape>

Appel à projets ouvert / 2^e session

➤ <https://appelsaprojets.ademe.fr/aap/VEL02018-109>

➤ Carte des candidatures 1^{ère} session
https://umap.openstreetmap.fr/fr/map/epartition-des-candidatures-au-10-decembre-2018-1_272598#5/46.589/10.635



ADEME Pays de la Loire / Mobilité / sebastien.bourcier@ademe.fr